

**TRIPLETTES PROVENCAL QUALIFICATIF  
LE SAM. 17 MARS ET DIM. 18 MARS 2018**

Date : **SAMEDI 17 MARS ET DIMANCHE 18 MARS 2018**

Association Organisatrice : MACON

Terrain : Boulodrome LES TRAPPISTINES

Début de la Compétition : Le SAMEDI 17 MARS 2018 à **9 h00**  
Reprise le DIMANCHE 18 MARS 201 à **9h00**

Délégué du Comité : Jean-Claude GANDREY.

Arbitres : Sylvain GUICHARD

**Modalités d'engagement** :

\* Participation aux frais d'organisation : 15 € par équipe, règlement sur facture récapitulative.

\* Joindre impérativement les bordereaux d'engagement par Email : [cd71@petanque.fr](mailto:cd71@petanque.fr), émanant du logiciel gestion concours (**menu divers, puis exporter liste des inscrits**)

**Objectifs de la Compétition** :

Attribuer le titre de Champion de Saône-et-Loire

Qualifier 1 équipe au Championnat de France du 15 au 17 JUIN 2018 à PIERREFEU DU VAR (83)

Et qualifier 2 équipes au Championnat de Bourgogne le SAMEDI 31MARS 2018 ET LE DIMANCHE 01 AVRIL 2018 à GEVREY CHAMBERTIN (21).

**RAPPEL : Les équipes qualifiées ont l'OBLIGATION de PARTICIPER aux CHAMPIONNATS DE BOURGOGNE.**

FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL  
**COMITE DE SAONE ET LOIRE**

**Licences** : A déposer au secrétariat, avant le début des parties.

**Tenue : Le port du short, du bermuda et du maillot de corps, du jean bleu ou pantalon déchiré est interdit, chaussures fermées obligatoires.**

Le Mardi 13 MARS 2018, le comité enverra à tous les clubs la liste des équipes inscrites pour vérification et correction si besoin.

Ces dernières seront acceptées jusqu'au JEUDI 15 MARS 2018 jusqu'à 12H00.

Le tirage du championnat sera fait le JEUDI 15 MARS 2018 dès 14H00.

**Date limite de réception fixée au LUNDI 12 MARS 2018 à midi dernier délai**

**ATTENTION : AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE EN COMPTE CE DELAI PASSE**